

VILLE DE DUNKERQUE

Unité occupation du domaine public

Bâtiment Quai de Goole

250 rue du Magasin général
59140 DUNKERQUE

03.28.26.25.88

 domanialite@ville-dunkerque.fr

Cadre réservé au Service Domanialité

Courrier reçu le.....

Enregistrement n°.....

Permis n°.....

DEMANDE DE PERMIS DE STATIONNEMENT

Δ LES TRAVAUX CLOS-COUVERT (3) SONT SOUMIS A UNE DECLARATION DE TRAVAUX
AUPRES DU SERVICE DE L'URBANISME, 03-28-26-24-06

Le déclarant,

Coordonnées complètes de la personne physique ou morale souhaitant bénéficier d'une autorisation.

Particulier

Entreprise/Société

Nom, Prénom ou Dénomination.....

Date de Naissance :

RAISON SOCIALE (s'il s'agit d'une entreprise) :

N° de Siret :

ADRESSE :

..... TEL :

adresse e-mail :@.....

SOLLICITE L'AUTORISATION DE STATIONNER (2) :

Joindre à la présente demande : un plan, ou image d'insertion du projet

un échafaudage

nacelle ciseau

camion-nacelle

grue à tour

une benne

nacelle élévatrice

palissade

grue de levage type PPM

autres (à préciser) :

Longueur :m Largeur :m Surface totalem²

Largeur du passage piétons sur le trottoir(1 m au minimum)

AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES

Certificat de non opposition à travaux (Service d'Autorisation d'Urbanisme) N° Dossier :

Préciser s'il s'agit d'un ravalement de façade (2) : NON OUI

Objet de l'occupation :

Pour la période du : au inclus

Cette occupation du domaine public s'effectuera à DUNKERQUE à l'adresse suivante (1) :

Je m'engage en outre à payer les droits d'occupation du domaine public communal tels qu'ils sont définis par délibération du Conseil Municipal. Pour ce faire, j'aviserai les services municipaux des dates exactes de début et de fin de cette occupation. Facturation 0,37/jour/m2, tarif dégressif à partir du 31ème jour (minimum de facturation 15€)

En cas de délivrance de l'autorisation sollicitée, je dégage entièrement par la signature de la présente, la responsabilité de la Ville si des incidents ou des accidents étaient provoqués, soit directement, soit indirectement par l'occupation citée plus haut.

Avis du Technicien :

FAIT A DUNKERQUE, le :

Signature précédée de la mention
« Lu et Approuvé »

Les informations personnelles collectées via le présent formulaire sont destinées à l'instruction des demandes d'occupation de voirie. Elles peuvent être transmises à la Police Municipale, à la Mairie de quartier concernée et à la Direction de l'urbanisme.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction de la Réglementation publique. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant

Seuls les dossiers complets pourront être examinés.

**LA DEMANDE DOIT ÊTRE FAITE QUINZE JOURS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX
ELLE NE VAUT PAS AUTORISATION ET DEVRA IMPERATIVEMENT RESPECTER LEDIT DELAI
TOUTE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVANT LA DATE DE DELIVRANCE DU PERMIS DE
STATIONNEMENT ENGAGERA LA SEULE RESPONSABILITE DU DEMANDEUR AU RISQUE D'UNE
CONTRAVENTION DE 5^{ème} CLASSE.**

(1) préciser l'endroit exact

(2) cocher la case correspondante

(3) ravalement de façade, toiture, chéneau, menuiserie, etc...